

PROTEGER L'ENFANT EN DANGER Du devoir de s'en mêler au risque de s'emmêler

L'enfance en danger est un thème qui cristallise peurs, haines et fantasmes, et pour ces raisons même, elle est prise en charge par le législateur. Si l'enfant est un sujet de droit à part entière depuis peu, la question de sa protection est plus récente encore, et, malgré son acuité, elle demeure floue et plurielle.

Ainsi, les différences de logiques, institutionnelles, et de qualifications des professionnels appelés à travailler auprès de l'enfant en danger, véhiculent de nécessaires méconnaissances, la spécialisation l'induisant. Elles peuvent mener à des malentendus, voire des clivages, risquant de renvoyer chacun à une forme de solitude ou d'isolement défavorable à sa mission de protection, et in fine, au devenir de l'enfant lui-même. D'un autre côté, à l'heure de la pluridisciplinarité instituée, l'idéal peut nous faire croire que nos compétences s'additionnent, nous permettant une compréhension – soi-disant – totale des situations que nous rencontrons. Or, les mirages peuvent nous plonger dans l'impuissance, de paraître si attrayants mais de se dérober.

Préciser nos champs, nos différences et, surtout, nos limites, n'est-ce pas là ce qui pourrait déterminer la possibilité d'un travail à plusieurs qui s'oriente moins de l'idéal que de la singularité des situations ? Echanger, produire des questionnements, faire preuve d'inventivité, peut venir en réponse aux difficultés inhérentes à nos pratiques.

Face à l'actualité législative, face aux inévitables tensions devant la violence des situations, nous souhaitons aider les professionnels de l'enfance des différents secteurs à trouver des points de repère.

Qu'est-ce que le danger, pour un enfant ? Comment le protège-t-on ? Quelle est l'histoire de la protection de l'enfance, les forces politiques et idéologiques qui la sous-tendent ? Quels sont les enjeux des dernières réformes et leurs effets sur les pratiques ? Sur le terrain, comment les professionnels peuvent-ils s'y retrouver dans la répartition des champs d'action, des attributions de compétences des institutions, et s'articuler afin de situer chacun, au plus près, leur engagement, auprès de cet enfant et de sa famille ?

C'est dans ce but que nous souhaitons organiser ce temps d'étude et d'échange, inscrit dans la cité, ouvert à tous les professionnels intervenant auprès de l'enfance et de l'adolescence à protéger, et à tout citoyen curieux de ces questions.

Pour toutes inscriptions et renseignements complémentaires :

- ▶ **Nathalie Huet**, Secrétaire Grafism de l'Eure
Téléphone : 02.32.31.77.28. - courriel : nathalie.huet@nh-navarre.fr
- ▶ **Benoît Dupuis**, Chargé de communication, Nouvel Hôpital de Navarre
Téléphone : 02.32.31.77.87. - courriel : benoit.dupuis@nh-navarre.fr

GRAFISM - Numéro d'agrément de formation continue : 23 76 04 966 76

Création et Conception : NHN/Benoît Dupuis - mars 2015

Colloque pluridisciplinaire

Protéger l'enfant en danger du devoir de s'en mêler au risque de s'emmêler

Vendredi 29 mai 2015
8 h 45 à 17 h 00

Conseil Départemental de l'Eure
Salle de conférences Aristide Briand
18, boulevard Georges Chauvin (Evreux)

Entrée gratuite, inscription obligatoire

Nombre de places limité

**Réservation : 02.32.31.77.28 nathalie.huet@nh-navarre.fr
ou 02.32.31.77.87. benoit.dupuis@nh-navarre.fr**



Programme

8h45 - 9h15 : **Accueil des participants**

9h15 - 9h30 : **Allocution d'ouverture**

Jean-Marc Killian, Directeur du Nouvel Hôpital de Navarre
Maître Doucerain, Bâtonnier du Barreau d'Evreux

9h30 - 11h30 : Première table thématique - L'esprit des lois et les nœuds de la réalité

- ▶ **Histoire et actualité des politiques de protection de l'enfance**
Maître Jalet, Avocat, Barreau de l'Eure (27)
- ▶ **Un double système de protection : champs d'action, articulation, limites**
Roselyne Golla, Directrice adjointe Enfance-Famille, Responsable départementale de l'Aide Sociale à l'Enfance (27)
- ▶ **Kimamila ?**
Rebecca Attias, Psychologue clinicienne, Psychanalyste, Hôpital Delafontaine (Saint-Denis 93), consultation des Buttes-Chaumont (Paris 19)

11h - 11h30 : **Discussion et conclusion**

Dr Valérie Péra, Psychiatre, Présidente de la CME du NHN

11h30 - 13h :
Repas libre (Dessert et café offerts sur place)

13h30 - 15h00 : Deuxième table thématique - Du danger

- ▶ **Comment le juge des enfants peut-il les protéger ?**
Lucie Cartoux, Juge des enfants
- ▶ **Prévenir le danger ?**
Estelle Planson, Infirmière, CMP petite-enfance (27)
1 Professionnel de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

▶ **Un enfant est dangereux**

Dr Laure Legardinier, Pédiopsychiatre, CMP enfants et adolescents de Bernay et Pont-Audemer, NHN
Michèle Farcy, Educatrice, CMP enfants et adolescents de Bernay, NHN
Elodie Vermont, Psychologue, CMP enfants et adolescents de Bernay, NHN

14h30 - 15h : **Discussion et conclusion**

Dr Catherine Grosbois, Psychiatre, pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, NHN
Maître François, Avocat, Barreau de l'Eure (27)

15h - 15h30 :
Pause

15h30 - 17h00 : Troisième table thématique - (Dé) placements

- ▶ **Tous les coups sont permis**
Carole Fontaine, Psychologue, CMP enfants et adolescents de Pont-Audemer, NHN
Aristide N'Diaye, Cadre de service, ITEP (27)
 - ▶ **Confier un enfant**
Mathilde Rémy, Coordinatrice équipe infirmière, service de neuropédiatrie, CHU d'Amiens
 - ▶ **Soigner le placement**
Véronique Quentin, Psychologue Aide Sociale à l'Enfance (27)
1 éducateur, Aide Sociale à l'Enfance (27)
- 16h30 - 17h :** **Discussion et conclusion**
Dr Hervé Abekhzer, Psychiatre, Chef du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, NHN
Maître Akman, Avocate, Barreau de l'Eure (27)

Comité d'organisation :
Carole Fontaine et Elodie Vermont, Psychologues ; Pierre Jalet, Avocat
Modérateur de la journée :
Dominique Berthelot, Coordonnateur de l'association GRAFISM

